

## Compte rendu du groupe de travail interne « Gouvernance », le 19 septembre 2017 - 1<sup>ère</sup> réunion

### Présents :

Bendoudouh Ilias	Garelli Marie-Hélène	Lefevre Nathalie
Boissau Pierre-Yves	Garnier Pierre	Luga Hervé
Carreras Ophélie	Guyard Alexandra	Palmas Clémentine
Chaubet Yvan	Haemmerlé Ollivier	Reneaud Fabrice
Dintilhac Alain	Jaillet Marie-Christine	Urlacher-Costes Camille
Dupuy Francis	Julien Pascal	Vergnolle-Mainar Christine
Fabre Cecile	Kaddouri Aïcha	
Vies Gilles		

Daniel Lacroix introduit la réunion en précisant le contexte et la méthode de travail. Il y aura a minima 2 réunions, sur 2 thèmes complémentaires :

Thème 1 : présentation et débat autour du projet de fonctionnement des instances de l'UT et des collèges, (composition, répartition des compétences, modalités de coordination) - *version au 14 septembre* -

Thème 2 (*octobre*) : les relations avec le SITE : intégration de la politique de site (et de la COMUE), la gestion de l'IDEX, les perspectives de structuration de l'UT à T0, T4, T10.

Après un rappel du contexte, Daniel Lacroix remercie Philippe Rimbault d'être présent et annonce qu'une rencontre avec la Ministre est prévue avec l'ensemble du site.

En effet, les textes qui pourront poser un cadre législatif à ce que nous élaborons actuellement sont attendus dans un calendrier (mi 2018) qui est clairement en décalage avec celui qui a été fixé pour notre site. La difficulté du site est donc bien de rédiger un projet de site compatible avec la démarche IDEX, en attente d'une régulation du MESRI.

Le CA ne pourra donc pas se prononcer de manière définitive, comme initialement envisagé, en décembre.

Sur la base du dossier de présentation, qui détaille les 7 instances prévues, sont notamment mis en avant les points suivants :

- L'augmentation du nombre d'élus (x4 collèges) au Conseil d'administration stratégique (C.A.S.), suite à la demande d'UT2J a été retenue.
- Le rôle du CAS (conseil d'administration stratégique) de l'UT est explicité, et mis en regard de celui des « conseils de collège », qui devront traiter prioritairement de toutes les questions liées aux usagers. Il est rappelé que la logique de forte subsidiarité a été maintenue, car l'UT ne sera pas une superstructure ayant vocation à tout traiter en central ; ce demeurera bien le rôle des collèges.
- Le rôle du président de l'UT est décrit également, l'importance de ses missions et de son rôle d'alerte, de négociation vis à vis des collèges étant contrebalancé par une possibilité de mise en responsabilité.
- Le « second cercle » a disparu, et sera de fait composé par les établissements qui souhaiteront faire partie du « consortium » qui portera le dossier IDEX devant le jury, et accepteront de ce fait des contraintes particulières, encore en définition.
- Du fait de la forte subsidiarité et du maintien de collèges forts, peu de changement en leur sein sur les instances existantes. Philippe Rimbault confirme à cet égard, la possibilité, en l'état actuel du droit et cela existe ailleurs, de maintenir des CHSCT et des CT sur des sites différents au sein d'une même entité.

### **Le débat s'est ouvert sur plusieurs aspects :**

- **La place des étudiants dans ces instances**, qui est jugée par certains insuffisante, tandis qu'il est expliqué que la vie quotidienne des étudiants restera gérée et impactée par les collèges, où la représentativité reste identique à aujourd'hui.
- **La séparation entre « stratégie » et « quotidien » n'est pas claire** : comment cela va-t-il se passer très concrètement, et les collèges seront-ils dessaisis de l'essentiel ; en contrepoint certains ont présenté le fonctionnement à venir de la manière suivante : l'UT n'est pas en plus, ce n'est que la somme des établissements qui la compose, dans des cercles de discussion et de travail différents pour traiter de sujets complémentaires, où à tout moment les collèges auront leur voix portée au plus haut niveau. L'image est donnée d'instances de coordinations améliorées, à l'instar de la dynamique qui s'est créée depuis plusieurs mois entre les 4 établissements du noyau dur.
- **L'organisation de la consultation et de son calendrier sont également évoqués** ; le Président a précisé le changement de contexte : devant l'impossibilité de travailler sur un modèle juridique, qui n'est pas pour l'heure stabilisé, le vote du CA en décembre portera uniquement sur le dépôt d'un dossier de candidature auprès du jury IDEX, prévoyant un projet d'Université cible, comportant des principes d'organisation et de subsidiarité (feuille de route améliorée). Cela veut dire que le CA garde la main tant que le modèle juridique de l'université cible ne sera pas défini dans les détails. Il sera amené à se prononcer, courant 2018, sur cela. Il souhaite donc maintenir l'organisation d'une consultation avant décembre, mais qui n'aura nécessairement pas la même teneur ; tandis qu'une nouvelle consultation sera organisée sur la création de l'UT en 2018, après la poursuite d'un travail approfondi si le dossier IDEX était retenu.
- **La place du COS et sa composition**, et plus globalement le rôle à donner aux personnalités extérieures sont débattues et explicités.
- **Le modèle juridique a été questionné et explicité** : il ne s'agit pas d'une fusion mais d'une intégration, qui prévoit le maintien d'instances et de directions aux différents niveaux notamment.
- **Le niveau d'ambition du projet** est également débattu, certains le jugeant réalistes, d'autres pas assez réformateur ; il est expliqué les différents étapes de structuration, d'une part le scénario de démarrage à T0, d'autre part les perspectives à 4 ans (apparition de collèges nouveaux : ESPE, IUTS, ingénierie).
- **Le problème du calendrier du projet**, qui est en décalage par rapport au calendrier législatif (promulgation des ordonnances ou autres textes prévus par le ministère) : de ce fait il apparaît à certains difficile de donner du crédit au projet de structuration envisagé à ce jour.
- Pour terminer, certains souhaiteraient connaître à ce stade **l'organisation de la subsidiarité en termes d'offre de formation**, ce à quoi il est répondu que les livrables des groupes de travail thématiques seront prochainement diffusés.

En conclusion, il est convenu de faire remonter l'ensemble de ces remarques au COPIL IDEX, et de se revoir dans cette configuration à la mi-octobre pour aborder les autres thèmes prévus, ce qui sera également l'occasion de refaire un point sur l'évolution des instances.